

Info-Excavation a mis en place 2 améliorations majeures depuis le début de l'année :

❖ **Transférabilité des demandes**

Toute personne ou organisation qui creuse se doit d'être informée sur ce qui se trouve dans le sol au Québec. C'est pourquoi, Info-Excavation offre désormais la nouvelle fonctionnalité de transfert des demandes de localisation.



Ce nouveau processus permettra à un donneur d'ouvrage ou entrepreneur général de faire ses demandes de localisation et de pouvoir transférer ces demandes à d'autres entrepreneurs / sous-traitants. Les réponses des différents propriétaires d'infrastructures souterraines présents sur le site des travaux seront naturellement consultables par les 2 parties sur notre portail Web.

Ainsi les entrepreneurs / sous-traitants n'auront pas besoin de formuler eux-mêmes une demande de localisation.

Pour plus d'information, consultez notre [site Web](#)

❖ **Cartographie du réseau non identifié (RNI)**

Le sol québécois étant pourvu de nombreux réseaux non identifiés (RNI) et d'infrastructures abandonnées, ces éléments n'apparaissent pas en tout temps sur les rapports de localisation des propriétaires d'infrastructures et affectent ainsi les chantiers et les travailleurs lors de leurs découvertes durant l'excavation.



Dorénavant, lors d'une découverte d'un réseau non identifié, les entrepreneurs sont invités à faire une demande de localisation de type RNI via notre portail ou notre application mobile et nous faire parvenir un maximum de détails : photos, description, couleur... Ces demandes de type RNI seront traitées rapidement et tous les membres propriétaires d'infrastructures présents sur le territoire de la ville où l'infrastructure a été découverte en seront informés.

Ce processus permettra de mettre à jour une cartographie de ces réseaux et d'en informer les futurs travailleurs dans les secteurs concernés.

Pour plus d'information, consultez notre [site Web](#)

Nos préventionnistes sont de retour sur les chantiers

Pour une troisième année consécutive, 6 préventionnistes vont visiter les chantiers du Québec afin de sensibiliser les travailleurs sur les bonnes pratiques et l'importance d'effectuer une demande de localisation avant toute excavation. Ils vont également visiter les entreprises de piscines, les centres de location d'outils et remettre le document unique préparé par les 7 grands propriétaires d'infrastructures : *Directives pour les travaux à proximité de nos infrastructures souterraines.*